

Dossier de demande d'autorisation de défrichage

Commune de FLAYOSC

Lieu-dit : « Cordelon »

MANDATS DE DEFRICHEMENT

MAITRE D'OUVRAGE :



Pour Le Compte de la Société Projet
(Cf. Cerfa)

CONTACT :

ENGIE Green
345, Avenue Wolfgang Amadeus Mozart
Aix-en-Provence 13601
sophie.eudes@engie.com

MAITRE D'ŒUVRE :

BIOMEO ENVIRONNEMENT
N. TARON
Architecte D.P.L.G ordre 15281

CONTACT :

BIOMEO ENVIRONNEMENT
245 Quartier Les Draboux
83 340 CABASSE
contact@biomeo-environnement.fr

Pièce n°8

Projet de parc solaire au sol

Indice	Modifications	Date	Etabli	Vérfié	Validé
A	Réalisation du document	Décembre 2020	CNI	SEU	RVE
B					
C					
D					

ANNEXE 5. Mandat de Défrichement

Je soussigné,

La Commune de Flayosc rue Angelin German, 83780 Flayosc, représenté par son maire en exercice, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du,

Agissant en qualité de propriétaire de la parcelle ci-après désignée,

Ci-après désignée le « **Mandant** »

Donne pouvoir à :

SOLAIREPARCA129, SARL unipersonnelle au capital de 1 euros, identifiée au SIREN sous le numéro 514 146 141, immatriculée au RCS de Paris, ayant son siège social 52 Rue de la Victoire 75009 PARIS, représentée par Monsieur Arnaud PREVOT, dûment habilité aux fins des présentes, pour le compte du Bénéficiaire.

Ci-après désignée chacune le « **Mandataire** »

Aux fins de :

(i) déposer la demande d'autorisation de défrichement de la parcelle ci-dessous désignée auprès de l'administration compétente sur une superficie d'environ 2 ha :

(ii)

Section	Numéro	Contenance		
I	185	2 ha	81 a	70 ca
Total		2 ha	81 a	70 ca

(iii) Procéder, une fois l'autorisation précitée obtenue, au défrichement de la parcelle visée aux présentes.

A Flayosc, le 15/12/20

Le Mandant (1)
La Commune de Flayosc
Représentée par son maire en exercice,



A Paris, le 18/11/20

Le Mandataire (2)
La société SOLAIREPARCA129 représentée par Monsieur Arnaud PREVOT

ANNEXE 5. Mandat de Défrichement

Je soussigné,

Monte Verdi, société en nom collectif au capital de 10 000 € identifiée au SIREN sous le numéro 433 001 070, ayant son siège social 62 Boulevard de la Croisette 06400 CANNES, représentée par sa Présidente, Anny Courtade, dûment habilitée aux fins des présentes

Agissant en qualité de propriétaire de la parcelle ci-après désignée,

Ci-après désignée le « **Mandant** »

Donne pouvoir à :

SOLAIREPARCA129, SARL unipersonnelle au capital de 1 euros, identifiée au SIREN sous le numéro 514 146 141, immatriculée au RCS de Paris, ayant son siège social 52 Rue de la Victoire 75009 PARIS, représentée par Monsieur Arnaud PREVOT, dûment habilité aux fins des présentes, pour le compte du Bénéficiaire.

Ci-après désignée chacune le « **Mandataire** »

Aux fins de :

- (i) déposer la demande d'autorisation de défrichement de la parcelle ci-dessous désignée auprès de l'administration compétente sur une superficie d'environ 10 ha :
- (ii)
- (iii)

Section	Numéro	Contenance		
I	186	10 ha	37 a	70 ca
Total		10 ha	37 a	70 ca

- (iv) Procéder, une fois l'autorisation précitée obtenue, au défrichement de la parcelle visée aux présentes.

A Cannes, le 2/12/2020

Le Mandant (1)

Monte Verdi

Représentée par Anny Courtade,

A Paris, le 12/11/20

Le Mandataire (2)

La société SOLAIREPARCA129 représentée par Monsieur Arnaud PREVOT

ANNEXE 5. Mandat de Défrichement

Je soussigné,

Loïc GOURVIL, demeurant LES ISSAMBRES (83380), 401 Boulevard des Agasses, Résidence Le Castillon des Issambres Bât. A3.

Agissant en qualité de propriétaire de la parcelle ci-après désignée,

Ci-après désignée le « **Mandant** »

Donne pouvoir à :

SOLAIREPARCA129, SARL unipersonnelle au capital de 1 euros, identifiée au SIREN sous le numéro 514 146 141, immatriculée au RCS de Paris, ayant son siège social 52 Rue de la Victoire 75009 PARIS, représentée par Monsieur Arnaud PREVOT, dûment habilité aux fins des présentes, pour le compte du Bénéficiaire.

Ci-après désignée chacune le « **Mandataire** »

Aux fins de :

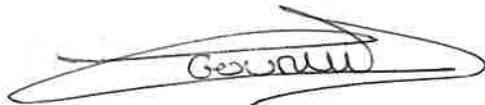
- (i) déposer la demande d'autorisation de défrichement de la parcelle ci-dessous désignée auprès de l'administration compétente sur une superficie d'environ 0,27 ha :
- (ii)
- (iii)

Section	Numéro	Contenance		
I	179		27 a	77 ca
Total			27 a	77 ca

- (iv) Procéder, une fois l'autorisation précitée obtenue, au défrichement de la parcelle visée aux présentes.

A LES ISSAMBRES, le 31/12/20

Le Mandant (1)
Loïc GOURVIL



A Paris, le 11/12/2020

Le Mandataire (2)
La société SOLAIREPARCA129 représentée par Monsieur Arnaud PREVOT

DocuSigned by:

B0CFABF8A224418...

ANNEXE 5. Mandat de Défrichement

Je soussigné,

Château de Berne SA, société anonyme à conseil d'administration au capital de 3 308 143 € identifiée au SIREN sous le numéro 333 998 995, ayant son siège social à Flayosc (83780), Château de Berne, représentée par Didier Fritz, dûment habilité aux fins des présentes

Agissant en qualité de propriétaire des parcelles ci-après désignées,

Ci-après désignée le « **Mandant** »

Donne pouvoir à :

SOLAIREPARCA129, SARL unipersonnelle au capital de 1 euros, identifiée au SIREN sous le numéro 514 146 141, immatriculée au RCS de Paris, ayant son siège social 52 Rue de la Victoire 75009 PARIS, représentée par Monsieur Arnaud PREVOT, dûment habilité aux fins des présentes, pour le compte du Bénéficiaire.

Ci-après désignée chacune le « **Mandataire** »

Aux fins de :

- (i) déposer la demande d'autorisation de défrichement des parcelles ci-dessous désignées auprès de l'administration compétente sur une superficie d'environ 31,5 ha :

(ii)
(iii)

Section	Numéro	Contenance		
I	172		55 a	80 ca
I	173		72 a	80 ca
I	174	5 ha	92 a	20 ca
I	175		56 a	42 ca
I	176		55 a	70 ca
I	177		66 a	75 ca
I	180		41 a	90 ca
I	181		35 a	30 ca
I	182	1 ha	69 a	90 ca

I	183		36 a	70 ca
I	187	17 ha	31 a	30 ca
I	188		97 a	90 ca
I	189		77 a	70 ca
I	190		61 a	60 ca
Total		31 ha	51 a	97 ca

- (iv) Procéder, une fois l'autorisation précitée obtenue, au défrichement des parcelles visées aux présentes.

A Flayosc, le 11/02/21

Le Mandant (1)
Château de Berne
Représentée par Didier Fritz,




A Paris, le 12/11/2020

Le Mandataire (2)
La société SOLAIREPARCA129 représentée par Monsieur Arnaud PREVOT

ANNEXE 5. Mandat de Défrichement

Nous soussignés,

Christian TROIN, demeurant à Ramatuelle 83350, 7230 Route des Plages,

Vanessa TROIN, demeurant à Ramatuelle 83350, 7230 Route des Plages,

Agissant en qualité de propriétaires de la parcelle ci-après désignée,

Ci-après désignée le « **Mandant** »

Donne pouvoir à :

SOLAIREPARCA129, SARL unipersonnelle au capital de 1 euros, identifiée au SIREN sous le numéro 514 146 141, immatriculée au RCS de Paris, ayant son siège social 52 Rue de la Victoire 75009 PARIS, représentée par Monsieur Arnaud PREVOT, dûment habilité aux fins des présentes, pour le compte du Bénéficiaire.

Ci-après désignée chacune le « **Mandataire** »

Aux fins de :

- (i) déposer la demande d'autorisation de défrichement de la parcelle ci-dessous désignée auprès de l'administration compétente sur une superficie d'environ 0,32 ha :
- (ii)
- (iii)

Section	Numéro	Contenance	
I	178	32 a	89 ca
Total		32 a	89 ca

- (iv) Procéder, une fois l'autorisation précitée obtenue, au défrichement de la parcelle visée aux présentes.

A Ramatuelle, le 23/12/2020

Les Mandants (1)

Christian TROIN

Vanessa TROIN

A Paris, le 9/12/2020

Le Mandataire (2)

La société SOLAIREPARCA129 représentée par Monsieur Arnaud PREVOT

DocuSigned by:

B0CF8A9F8A224418